

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02368

Numéro SIREN : 850 305 764

Nom ou dénomination : A L'ENDROIT RPB

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt 30574

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 18/04/2019 au 31/12/2020

SAS A L'ENDROIT RPB

2 rue Vermont
78700 CONFLANS-SAINT-HONORINE

APE : 5610A

Siret : 85030576400019

Certifié conforme à l'original



Fiduciaire Nationale Paris Nord

26, rue du Général Sarrail - 78700 Conflans-Sainte Honorine

T : 01 34 90 05 72 - F : 01 39 72 85 18 - Mail : fnpnord@fnpnord.com - Site : www.fnpnord.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts-comptables sous le n° 1400824100

Société de commissaires aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles

Sarl au capital de 50 000 Euros - R.C.S. Versailles B 399 781 822 - Siret 399 781 822 00057 - APE 6920Z

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 000		13 000
Autres immobilisations incorporelles	1 667		1 667
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 059	17 047	72 012
Autres immobilisations corporelles	619 658	58 339	561 319
Immobilisations financières (2)			
Autres immobilisations financières	17 499		17 499
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	740 884	75 386	665 498
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements	1 380		1 380
Marchandises	11 921		11 921
Créances (3)			
Autres créances	112 240		112 240
Divers			
Valeurs mobilières de placement	15		15
Disponibilités	651		651
Charges constatées d'avance (3)	1 589		1 589
TOTAL ACTIF CIRCULANT	127 796		127 796
TOTAL GENERAL	868 680	75 386	793 293

Bilan passif

	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES	
Capital	25 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-365 345
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-340 345
AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	692 295
Emprunts et dettes financières diverses (3)	190 470
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 198
Dettes fiscales et sociales	94 676
TOTAL DETTES	1 133 638
TOTAL GENERAL	793 293
(1) Dont à plus d'un an (a)	605 307
(1) Dont à moins d'un an (a)	528 331
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 809
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Comptes annuels

2020

Période du 18/04/2019 au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A L'ENDROIT RPB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 793 293 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 365 345 euros.

L'exercice a une durée de 21 mois, recouvrant la période du 18/04/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19, la première année d'activité de la société a été fortement impactée en raison des fermetures administratives décidées par le Gouvernement. Elle a bénéficié du dispositif d'activité partielle pour ses salariés depuis le 15/03/2020 et a perçu le fonds de solidarité ainsi que des aides au paiement de l'Urssaf. La société a également bénéficié de deux PGE de 100 000€ chacun. Cette situation perdure à la clôture de l'exercice clos le 31/12/2020.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		14 667		14 667
Immobilisations incorporelles		14 667		14 667
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		89 059		89 059
- Installations générales, agencements aménagements divers		443 680		443 680
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		175 979		175 979
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		708 718		708 718
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		17 499		17 499
Immobilisations financières		17 499		17 499
ACTIF IMMOBILISE		740 884		740 884

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000,00 euros décomposé en 125 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 213 220 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	646 658	100 290	546 368	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 528	198 528		
Dettes fiscales et sociales	91 453	91 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	276 581	276 581		
Produits constatés d'avance				
Total	1 213 220	666 852	546 368	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	43 828			
(**) Dont envers les associés	276 581			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 132 376 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 074
Dettes provis. pr congés à payer	4 299
Charges sociales s/congés à payer	1 028
Charges sociales - charges à payer	5 130
Etat - autres charges à payer	3 649
Total	16 179

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	220		
Total	220		

A L'ENDROIT RPB

SAS au capital de 25 000 Euros
Siège Social : ZAC des Boutries
2 rue de Vermont
78700 Conflans-Sainte-Honorine
850 305 764 VERSAILLES

EXTRAIT DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 30 JUIN 2021 (SUR LES COMPTES CLOS AU 31/12/2020)

DEUXIEME Résolution – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 365 344,93 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat déficitaire de l'exercice : (365 344,93 euros)

AFFECTATION :

Imputation :

- Imputation au compte « Report à nouveau » : -365 344,93 euros ;

Cette affectation aura pour effet de porter le solde du poste « report à nouveau » débiteur de à 365 344,93 euros. Ainsi les capitaux propres après répartition s'élèveront à -340 344,93 euros.

Capitaux propres

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225248 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

S'agissant du premier exercice, l'assemblée générale rappelle qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Présidente

